



environnement

H
8
6
L
T
E
DOCUMENT



Agence de l'eau
Rhin-Meuse

n° 22280

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

DIREN

DIRECTIVE NITRATES

Contrôle de la qualité des eaux souterraines
au niveau de 4 ouvrages situés dans le Haut-Rhin

Campagne trimestrielle 1/4

Rapport N° RAB 97/MB/ 16

Mars 1998

DEFINITION DU PLAN DE SURVEILLANCE

Nombre de points de prélèvement faisant l'objet d'un suivi :

4

Définition des points :

Commune de Guémar - Ancien puits AEP N° National : ?

Commune de Reiningue - Ancien puits AEP N° National 04135X0060

Commune de Schlierbach - Puits de secours AEP en service N° National 04453X0002

Commune de Bettlach - Sources alimentant l'ancienne station de pompage -N° National 04763X0010

Localisation :

Cf. plan ci-joint

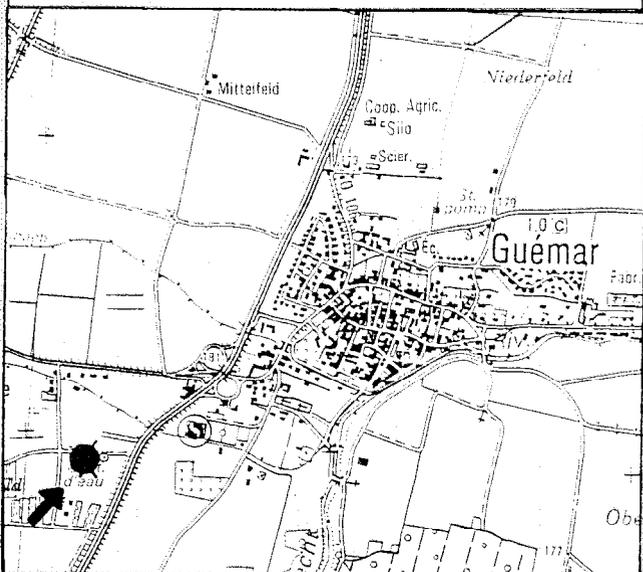
Fréquence de suivi :

Trimestrielle

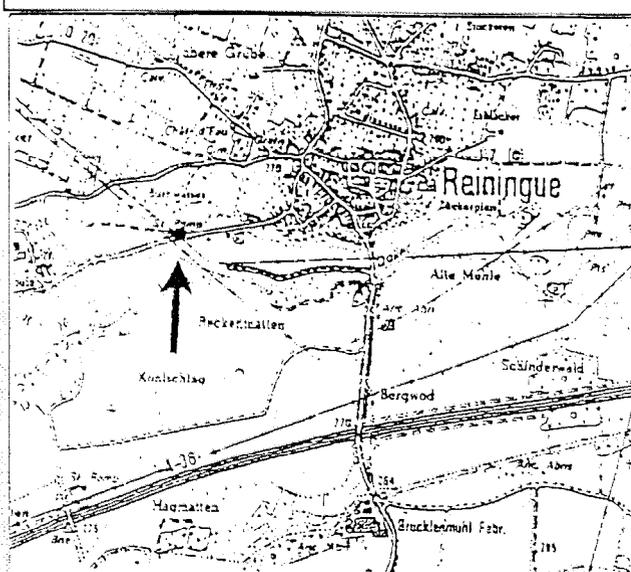
Suivi analytique :

NO3-

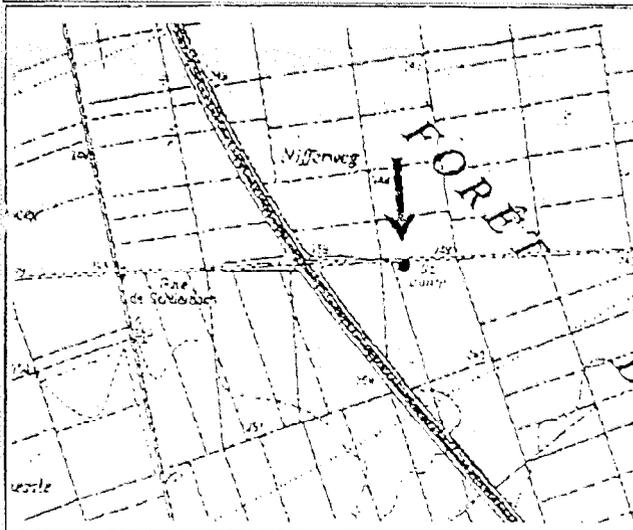
GUEMAR



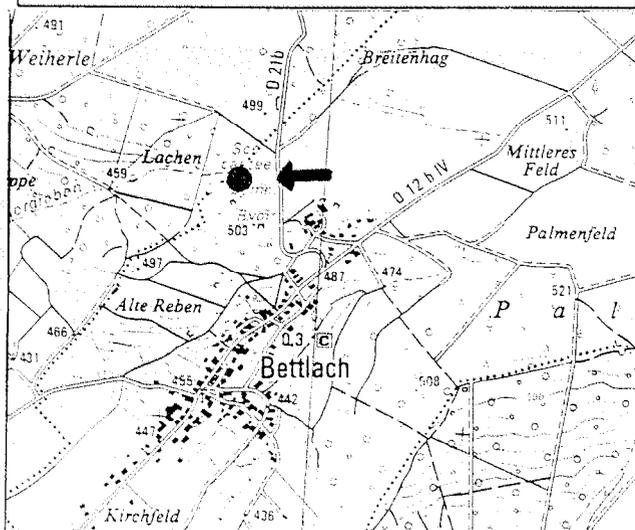
REININGUE



SCHLIERBACH



BETTLACH



METHODOLOGIE DE PRELEVEMENT ET ANALYSES

Afin d'obtenir un échantillon représentatif au niveau des puits abandonnés une purge préalable de ces ouvrages est effectuée avant le prélèvement (remise en service de l'équipement de pompage pendant quelques heures). Un prélèvement ponctuel est ensuite réalisé

Pour les puits actuellement en service , le prélèvement est effectué au niveau du robinet prévu à cet effet

Les échantillons sont conditionnés in situ afin de garantir leur stabilité et leur conservation selon les procédures d'Assurance Qualité en vigueur dans notre laboratoire (Accréditation COFRAC N° I-0687)